



Colloque : Mauvais traitements et contextes culturels

Vendredi 4 novembre 2016 | 8h15 - 17h30

Bâtiment Géopolis | Accueil : salle 1612

Université de Lausanne | Arrêt M1 : UNIL-Mouline

Dans les milieux et parmi les familles concernés par la maltraitance, les personnes issues de la migration sont régulièrement montrées du doigt. Le facteur culturel est souvent invoqué pour entre autres expliquer certaines « défaillances parentales ».

Sans nier ou justifier le recours à la violence envers les enfants lié au fait migratoire, ce colloque vise à développer des réflexions à partir de points de vue sociologique, anthropologique, psychologique, médical, etc. autour de notre modèle éducatif, qui n'est ni socialement, ni culturellement neutre.

Ce colloque s'adresse aux professionnel-le-s exerçant auprès d'enfants, de jeunes, de familles et/ou de personnes issues de la migration dans le domaine de la santé, du social, de l'éducation, de la recherche, etc.

Collaborent ensemble pour l'organisation l'Observatoire de la maltraitance envers les enfants (Unil), le Centre de recherche sur la famille et le développement (Unil), le Service de protection de la jeunesse (canton de Vaud), le CAN Team (CHUV) et l'Association Appartenances.

Coût : tarif plein : 120.-

tarif réduit (étudiant, AVS, chômage) : 60.-

La finance d'inscription n'inclut pas le repas de midi.

Infos pratiques : www.unil.ch/ome/colloque

Programme

		Salles
8h15	Accueil des participant-e-s	1612
8h30	Mot d'ouverture Prof. René Knüsel, directeur de l'OME, Université de Lausanne	1612
8h45	Mauvais traitements envers les enfants et structuration culturelle du système d'intervention : l'exemple de l'Allemagne Conférence du Prof. Ingo Bode, Institut de travail social et politiques sociales, Université de Cassel (D)	1612
9h45	Les violences intrafamiliales dans les familles migrantes : paradoxes et limites de la dimension culturelle Conférence du Dr. Ferdinand Ezembé, Directeur d'Afrique Conseil, Paris (F)	1612
10h45	Pause-café	Hall central, 2 ^e étage
11h15	Ateliers : première série	3799, 5313, 5408, 5799 et 5899
12h45	Repas de midi	
13h45	Ateliers : seconde série	3799, 5313, 5408, 5799 et 5899
15h15	Pause-café	Hall central, 2 ^e étage
15h45	Aspects transculturels de l'influence de la maltraitance infantile sur les troubles de l'adulte Conférence du Dr. Kossi B. Kounou, Institut de psychotraumatologie et de médiation, Neuchâtel et chargé d'enseignement, Université de Toulouse (F)	2121
16h45	Forum de questions et débat	2121
17h15	Synthèse et mot de la fin	2121
17h30	Fin du colloque	

Conférences

Mauvais traitements envers les enfants et structuration culturelle du système d'intervention : l'exemple de l'Allemagne

Conférence du Prof. Ingo Bode, Institut de travail social et politiques sociales, Université de Cassel (D)

Dans les sociétés contemporaines développées, la maltraitance intrafamiliale constitue un problème social suscitant l'intervention des pouvoirs publics lorsqu'ils sont confrontés à une situation précise. L'action étatique s'inscrit généralement dans un cadre légal, mais les lois, leur interprétation en pratique s'ajustent en fonction de facteurs culturels, comme la profession des actrices et des acteurs impliqués, la tradition normative de l'Etat-providence concerné, les modes d'action de la gestion publique. La structuration culturelle du contexte de l'intervention est multiple ; elle est dynamique et produit des effets particuliers sur la manière de concevoir et de réagir face à ce problème social.

La conférence s'appuie sur une vaste recherche empirique menée en Allemagne, dont elle entend discuter la configuration particulière et les paradoxes.

Les violences intrafamiliales dans les familles migrantes : paradoxes et limites de la dimension culturelle

Conférence du Dr. Ferdinand Ezembé, Directeur d'Afrique Conseil, Paris (F)

Nous réfléchissons tout d'abord sur ce qu'on peut appeler aujourd'hui « dimension culturelle » chez les migrants : de quoi et de qui parle-t-on ? Dans le contexte français d'aujourd'hui, le clinicien ou la clinicienne en situation interculturelle travaille sous injonction, dans climat peu propice à l'interrogation, et marqué par la montée des extrémismes. En outre, il est confronté à deux obstacles : nier la spécificité des individus au nom de l'assimilation ou de l'inclusion culturelle qui ne ferait d'eux que des citoyens sans histoire, sinon celle de se revendiquer tous descendants de « Gaulois »... Le second obstacle consiste à réduire l'individu et ses enfants à sa migration, et à la soi-disante « culture du pays d'origine », niant de ce fait la dynamique inhérente à toutes les sociétés et à l'interaction sociale.

En clinique, les familles ne sont ni l'un ni l'autre, mais souvent l'un et l'autre, ou quelque chose de plus hybride en pleine construction. Certains individus considèrent la culture dite du pays d'origine comme un poids et souhaitent s'en libérer, est-il alors pertinent de les renvoyer à ces origines ? D'autres personnes sont en manque de repères dans une société d'accueil elle-même en crise, cette instabilité peut générer une angoisse et de la violence, que faisons-nous d'elles ? Que se passe-t-il quand la ou le thérapeute est lui-même perçu-e comme migrant-e ?

Aspects transculturels de l'influence de la maltraitance infantile sur les troubles de l'adulte

Conférence du Dr. Kossi B. Kounou, Institut de psychotraumatologie et de médiation, Neuchâtel et chargé d'enseignement, Université de Toulouse (F)

Les maltraitances durant l'enfance constituent une réalité qui se retrouve dans toutes les cultures. Il peut s'agir d'abus émotionnel, physique et sexuel, de la négligence émotionnelle et physique. D'autres types de maltraitances ont été évoqués dans des contextes différents : excisions, conditions de vie des enfants orphelins du sida, travail des enfants dans des conditions difficiles (Asie, Afrique, en l'occurrence), trafic d'enfants, etc. Les maltraitances durant l'enfance ont des influences négatives sur le développement de l'enfant, de l'adolescent et même de l'adulte.

Quelques associations entre les maltraitances de l'enfance et les troubles à l'âge adulte : troubles affectifs (dépression par exemple), troubles anxieux, addictions, troubles de la personnalité, traits et dimensions de personnalité, etc.

En conclusion, il est important d'investiguer sur la présence éventuelle de maltraitances durant l'enfance dans la prise en charge efficace de l'adulte, quelle que soit sa culture d'origine.

Forum de questions et débat

Intervenant-e-s, participant-e-s et membres de l'organisation

Tout au long de la journée, les personnes participant au colloque peuvent poser des questions au moyen du papier de couleur glissé dans le dossier reçu en début de journée (une boîte-réponse sera à disposition), ou par email à l'adresse suivante : ome@unil.ch.

Ces questions (s'inscrivant dans la thématique du colloque) peuvent être posées à l'ensemble de l'assistance, ou à un-e ou plusieurs intervenant-e-s en particulier. En fin de journée, les intervenant-e-s présent-e-s tenteront d'y répondre et en débattront avec le public.

Nous nous réjouissons de ce débat et remercions déjà celles et ceux qui se prêteront à l'expérience !

Délai pour transmettre les questions : vendredi 4 novembre 2016, à 15h15.

Ateliers

Deux séries d'ateliers seront organisées, une le matin et une l'après-midi. Pour favoriser un climat de discussion et de réflexion, le nombre de participants est limité à 20 personnes par atelier. Selon les inscriptions, la plupart des ateliers sont reconduits à deux reprises.

1. Travail thérapeutique pour l'adulte d'une autre culture, abusé enfant

Dr. Kossi B. Kounou, Institut de psychotraumatologie et de médiation, Neuchâtel et chargé d'enseignement, Université de Toulouse (F)

Les mauvais traitements durant l'enfance sont associés aux troubles psychologiques à l'âge adulte. Le travail thérapeutique d'adultes victimes d'abus durant l'enfance passe par plusieurs étapes :

- Evaluation de la nature des maltraitements et leur retentissement éventuel sur le trouble actuel (utilisation d'outils spécifiques, tests, entretien, observation).
- Représentation de la relation entre les traumatismes de l'enfance et les troubles actuels (par l'adulte). Il est important d'aider l'adulte à trouver du sens à ce qui lui était arrivé (si possible).
- Identification de l'existence éventuelle de code culturel thérapeutique face au type de maltraitements et/ou proposition thérapeutique pour réconcilier l'adulte avec son passé. Cela peut se dérouler avec l'hypnose médicale par exemple qui donne de très bons résultats : régression et restructuration. Les thérapies comportementales et cognitives donnent également de bons résultats.

Cet atelier s'articulera autour d'un partage de quelques exemples de traitements thérapeutiques en Afrique (suite aux traumatismes d'enfance) et de réflexions sur l'adaptation du travail thérapeutique dans le contexte suisse.

2. Face à la pratique du châtement corporel en Afrique, le travail d'EMIDA

Claude-Olivier Bagnéken, secrétaire exécutif de l'Association EMIDA, Cameroun

L'éducation des jeunes générations est un souci majeur pour chaque société. Les méthodes pour y parvenir ont souvent varié en fonction des communautés et des époques. En Afrique, le châtement corporel, malgré les limites qu'il présente aujourd'hui, reste une méthode courante d'éducation de l'enfant à l'école et à la maison. Depuis plus d'une quinzaine d'années, l'association EMIDA, dont le siège est à Yaoundé au Cameroun, travaille dans plusieurs communautés auprès des parents et des enseignant-e-s en leur proposant des alternatives à la violence dans l'éducation de l'enfant à l'école et à la maison.

Dans cet atelier, nous allons réfléchir à différentes modalités de travail à partir de deux interventions d'EMIDA dans deux communautés différentes.

3. Travail d'écoute de la diversité culturelle liée à la migration ; l'expérience d'Appartenances

Philippe Conne, psychologue-psychothérapeute FSP, CPM-Appartenances

Dre Maria Rio Benito, psychiatre-psychothérapeute FMH, CPM-Appartenances

Dre Christine Uwimana, psychiatre-psychothérapeute FMH, CPM-Appartenances

Dans un travail psychothérapeutique d'écoute liée à la diversité culturelle et à la migration, les intervenant-e-s sont en charge de créer un espace thérapeutique permettant à l'échange et à la parole de prendre place. Cet espace de parole dans un contexte interculturel s'inscrit dans un dialogue entre normes de sécurité (physiques et psychiques) et nécessité d'écoute (des femmes victimes, de ses enfants, des hommes en détresse). Nous verrons comment cet espace peut se construire et dans quelle mesure il nécessite un travail psychothérapeutique particulier.

4. Protection des mineurs et différences de pratiques culturelles familiales (SPJ Vaud)

Martine Haemmerli, adjointe-suppléante à l'Office régional de protection des mineurs du Nord

Dolores Dao, adjointe-suppléante à l'Office régional de protection des mineurs du Centre

Dans un premier temps, nous présenterons le cadre légal de la protection des mineurs, des infractions et la procédure interne du Service de protection de la jeunesse (SPJ) sur le plan pénal ainsi que l'action socio-éducative mise en place. Dans un second temps, nous parlerons de la méthodologie, des objectifs visés dans le cadre de l'action du SPJ face à des faits de maltraitance dans des contextes familiaux culturels différents. Nous terminerons par une présentation de plusieurs vignettes illustrant le travail du SPJ, en échangeant avec les participants sur les pratiques, postures et difficultés rencontrées.

5. Aborder les mauvais traitements avec les familles issues de la migration ; la pratique du CAN Team

Dre Sarah Depallens, pédiatre au CAN Team, CHUV

En partant de vignettes cliniques et des questions voire des situations apportées par les participants, l'atelier vise les objectifs suivants :

- Réfléchir au rôle respectif des différent-e-s professionnel-le-s dans l'investigation et l'accompagnement des familles confrontées à la maltraitance infantile.
- Identifier les composants du bilan qui doit être effectué auprès des mineur-e-s victimes de violence.
- Prendre en compte les droits de l'enfants tout en respectant le rôle éducatif des parents et le cadre juridique et légal.
- Discuter des réponses somatiques et psychosociales qui peuvent être offertes aux jeunes victimes et leur famille.